

de maintenir sous observation constante le volume total de la radioactivité actuelle et éventuelle dans le monde. Ce projet tripartite a recueilli un appui considérable.

A la fin du débat les parrains des divers projets de résolutions ont décidé à l'unanimité de ne pas mettre ceux-ci aux voix. On a adopté à l'unanimité une simple résolution de procédure<sup>1</sup>. Cette résolution se bornait à demander à la Commission du désarmement de convoquer son Sous-Comité dans un avenir rapproché, afin que celui-ci puisse étudier les propositions qui avaient été soumises, ainsi que les opinions variées exprimées au cours du débat. La résolution exprimait également le vœu qu'un rapport intérimaire soit présenté le 1<sup>er</sup> août 1957 au plus tard.

### III. Réunions du Sous-Comité de la Commission du désarmement, du 18 mars au 6 septembre 1957

C'est le 18 mars 1957 que s'ouvrit la plus récente session du Sous-Comité; cet organisme s'est réuni 71 fois entre cette date et celle de son ajournement, le 6 septembre. Jusqu'à la mi-août le représentant du Canada fut M. D. M. Johnson, ambassadeur du Canada à Moscou; c'est M. C. S. A. Ritchie, ambassadeur du Canada en Allemagne, qui lui succéda. Le représentant de la France était M. Jules Moch, celui de l'URSS, M. Valerian Zorin, ministre adjoint aux Affaires étrangères, celui du Royaume-Uni, M. Alan Noble, ministre des Affaires étrangères, que remplacèrent pendant certaines réunions M. Selwyn Lloyd, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et son collègue M. W. D. Ormsby-Gore, ministre adjoint. Le délégué des États-Unis était M. Harold E. Stassen, conseiller spécial du président Eisenhower.

Les délibérations du Sous-Comité s'ouvrirent par une déclaration préliminaire de chacun des représentants. Le délégué du Canada exhorta le Sous-Comité à persévérer dans ses efforts pour mener à bien la tâche que lui avaient confiée les Nations Unies. M. Johnson dit notamment:

Il semble clair que les politiques poursuivies par nos gouvernements et la manière dont nous abordons le problème diffèrent considérablement; cependant l'écart qui existe actuellement entre les différentes propositions relatives au désarmement n'est pas aussi grand qu'il l'a été. A coup sûr, nous nous accordons tous à penser que nous devons à présent éviter les discours de propagande, qu'il nous faut aborder à fond et en toute franchise les diverses propositions qui ont été présentées, en cherchant à mettre sur pied un programme de désarmement réaliste et acceptable.

Nous reconnaissons tous, je pense, que les débats sur le désarmement ne constituent qu'un des secteurs sur lesquels portent les efforts nationaux tendant à créer un monde où régneront la sécurité et la paix; on ne peut régler la question du désarmement en l'isolant des autres problèmes internationaux qui divisent le monde actuel. Néanmoins, les armements de grande envergure, et notamment la menace incalculable des armes nucléaires que nous connaissons aujourd'hui, constituent en eux-mêmes une cause importante de tension internationale; si nous pouvions sortir de l'impasse où le désarmement se trouve depuis si longtemps, nous contribuerions par là à améliorer les perspectives d'une paix solide entre nations.

Au cours de la séance d'ouverture, les représentants de la France et du Royaume-Uni affirmèrent une fois de plus qu'ils appuieraient le programme de désarmement portant sur les armes nucléaires ou classiques, programme divisé en trois étapes successives et qu'ils avaient proposé conjointement le 19 mars 1956. Les deux représentants signalèrent en outre l'utilité de négociations visant

<sup>1</sup> Voir Annexe I.